



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Résultats des élections européennes

Question au Gouvernement n° 1994

Texte de la question

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. le président. La parole est à Mme Sabine Thillaye.

Mme Sabine Thillaye. Madame la secrétaire d'État chargée des affaires européennes, les élections européennes de dimanche dernier ont connu la plus forte participation depuis vingt ans, avec un débat centré, plus que d'habitude, sur les enjeux européens. Il faut entendre les messages adressés par les électeurs, notamment les attentes très fortes qui se sont exprimées pour avancer ensemble en matière d'écologie et de lutte contre le changement climatique.

Ces résultats électoraux entraînent l'arrivée d'une force politique nouvelle, et une recomposition politique du Parlement européen. Elles mettent un terme à la majorité absolue que détenaient, jusqu'à présent, les conservateurs et les sociaux-démocrates réunis. La situation est inédite : si la majorité est pro-européenne, cela devra se traduire dans des coalitions thématiques, fondées sur des programmes. Les Européens attendent que nous sortions collectivement d'une logique de crise pour adopter une démarche constructive et positive.

Madame la secrétaire d'État, à la suite du sommet européen informel d'hier, pouvez-vous nous préciser la manière dont le Gouvernement français entend défendre ses propositions de refondation du projet européen au sein du Conseil ? Donald Tusk a été missionné hier pour lancer, sur le renouvellement des postes-clés au sein des institutions européennes, une concertation entre Conseil et Parlement européens. Les enjeux sont la compétence et la légitimité, dans l'optique de présenter une feuille de route commune. Au regard du résultat des élections, et alors que le Brexit n'a pas encore eu lieu, quel rôle jouera, d'ici aux 20 et 21 juin prochains, le Conseil européen dans ces négociations ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM. – M. Vincent Bru applaudit aussi.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des affaires européennes.

Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État chargée des affaires européennes. Vous avez raison de le souligner, les élections de dimanche ont façonné un nouveau paysage politique européen. C'est là une véritable chance de faire avancer le projet progressiste que nous défendons au service des citoyens européens.

La nouvelle force centrale qui s'est créée par l'élection des députés de la liste Renaissance et de ses alliés au Parlement, ainsi que la poussée des Verts, nous permettront d'œuvrer de concert pour faire avancer ce projet. Pour y parvenir, nous avons la responsabilité de rassembler plus largement encore les pro-européens, en constituant une double majorité, au Conseil d'un côté et, bien sûr, au Parlement, sur un projet ambitieux et de progrès.

M. Fabien Di Filippo. Vous ne pesez pas au niveau européen !

Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État . À nos yeux, ce projet contient quatre priorités ; en tout cas, ce sont celles qui, selon nous, doivent guider notre action, comme l'a rappelé hier le Président de la République. La première, bien entendu, est l'urgence climatique ; la seconde, ce sont les enjeux de protection, à savoir la défense mais aussi les frontières ; la troisième est de faire progresser notre modèle économique et social ; la quatrième, enfin, est la réforme de la zone euro.

Sur ces quatre priorités, la France joue un rôle pivot, sous l'impulsion du Président de la République. Nous voyons bien, en effet, qu'il est essentiel de construire une entente entre Européens pour avancer. C'est pourquoi le Président de la République a multiplié, au cours des derniers jours, les contacts bilatéraux et collectifs avec tous nos partenaires européens, quelle que soit leur couleur politique. Un accord avec l'Allemagne, je veux le souligner ici, est absolument essentiel.

À ce titre, l'attribution des postes-clés au sein des institutions européennes ne peut se faire que sur la base du projet commun, sur la base des projets concrets que nous pourrions défendre pour les Européens.

Un député du groupe LR . Vous êtes isolés !

Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État . Il n'y a aucune candidature automatique : il n'y a que des femmes et des hommes qui défendent des projets discutés et adoptés par la délibération des États membres ; c'est la clé d'une Europe plus efficace et plus démocratique. Cela, nous le devons à ceux qui se sont rendus aux urnes dimanche dernier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Thillaye](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1994

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2019](#)